

RÉ- SOLUTIONS

POUR UN MONDE JUSTE
ET FRATERNEL

SUPPLÉMENT AU JOURNAL MESSAGES N° 764 - FÉVRIER 2024

COMPRENDRE

QUELLE(S) VOIE(S) POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE ?

INNOVER

SANS-ABRI :
PRIVILÉGIER LE LIEN

EXPLORER

PHNOM-PENH : LE COMBAT
DES HABITANTS PRÉCAIRES
CONTRE L'EXPULSION



Secours
Catholique
Caritas France



06



31



14



28

04 RÉAGIR

Le pacte des solidarités.

06 INNOVER

Sans-abri: privilégier le lien.

11 DÉBATTRE

Accès aux droits: jusqu'où simplifier?

14 COMPRENDRE

14 Enquête. Transition écologique : une opportunité pour réduire les inégalités.

22 L'entretien. Pascal Canfin : « *Si la transition n'est pas juste, elle n'est pas acceptable.* »

26 Ici et là-bas. Au Congo, on compense le carbone des pays du nord au détriment des populations locales.

27 Des outils pour comprendre.

28 RENCONTRER

Colette Lespinasse. Haïti, mon amour.

31 EXPLORER

Phnom-Penh. Le combat des habitants précaires contre l'expulsion.

39 LE REGARD DE BESSE ET ÉRIC LA BLANCHE

Un boulot de dingue.

**RÉ-
SOLUTIONS**

Supplément au trimestriel *Messages du Secours Catholique-Caritas France*: 106, rue du Bac – 75341 Paris CEDEX 07
Tél. : 01 45 49 73 00 • Fax : 01 45 49 94 50

Présidente et directrice de la publication :
Véronique Devise

Directrice de la communication :
Agnès Dutour

Rédacteurs en chef :
Emmanuel Maistre (7576)
Clarisse Briot (7339)

Rédacteur en chef adjoint :
Jacques Duffaut (7385)

Rédacteurs :
Djamila Ould Khettab (5239)
Benjamin Sèze (5239)
Cécile Leclerc-Laurent (7534)

Rédacteur-graphiste :
Guillaume Seyral (7414)

Rédactrice photo :
Elodie Perriot (7583)

Correction :
Catherine Hervoüet des Forges

Imprimerie : Imaye Graphic © Messages du Secours Catholique – Caritas France, reproduction des textes, des photos et des dessins interdite, sauf accord de la rédaction. Le présent numéro a été tiré à 49 854 exemplaires.

Dépôt légal : n° 118044

Numéro de commission paritaire :
1127 H 82430 / Édité par le Secours Catholique – Caritas France.

Photo de couverture :
Christophe Hargoues / SCCF



Ce produit est imprimé par une usine certifiée ISO 14001 dans le respect des règles environnementales.



ÉLODIE PÉRIOT / SCOF

ÉDITORIAL

SAISSONS L'OCCASION DE FAIRE RECULER LA PAUVRETÉ

PAR **DAPHNÉ CHAMARD TEIRLINCK**, CHARGÉE DE PLAIDOYER
TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE AU SECOURS CATHOLIQUE

“

IL FAUT DES OBJECTIFS
SECTORIELS AMBITIEUX
ET DES MESURES
D'ACCOMPAGNEMENT
SOCIAL ADAPTÉES
AUX BESOINS DES PLUS
PRÉCAIRES.

”

Nos partenaires internationaux nous alertent depuis de nombreuses années : les plus précaires sont les plus touchés par les conséquences des dérèglements climatiques, comme en témoignent les inondations meurtrières en Asie ou les sécheresses en Afrique qui menacent la sécurité alimentaire.

L'été 2022 avec ses incendies monstrueux ou les inondations récentes dans le Pas-de-Calais sont des occasions de prise de conscience aussi en France : oui, les impacts du changement climatique sont déjà là.

Au quotidien, ce sont les plus précaires qui vivent dans les logements les moins bien isolés et qui n'arrivent plus à payer leurs factures qui explosent (12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique en France), ce sont eux qui vivent majoritairement près des grands axes pollués. Cette situation est d'autant plus injuste que globalement, les personnes les plus précaires polluent moins et qu'elles n'ont pas le choix de leurs modes de consommation, d'habitat, etc.

Déjà, dans de nombreux domaines (agroécologie, alimentation, réemploi du textile, rénovation, transports...), les acteurs du terrain innovent et démontrent qu'il est possible de construire ensemble un monde juste, durable et fraternel. Mais en complémentarité des conversions personnelles et collectives, nous avons besoin de transformations structurelles fortes car nous faisons face à une urgence certifiée par l'ensemble des scientifiques.

Si nous notons quelques avancées enthousiastes en France avec la planification écologique ou le renforcement des dispositifs d'accompagnement à la rénovation, et à l'international avec le fonds Pertes et dommages, il faut aller plus vite et plus fort.

Il faut fixer des objectifs sectoriels ambitieux et des mesures d'accompagnement social adaptées aux besoins des plus précaires, notamment en matière de rénovation thermique du logement, d'accès à une mobilité durable et d'accès digne à une alimentation de qualité. Au niveau global, la transition écologique juste passe par une réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre de façon équitable, et par des politiques respectueuses des droits humains et de la biodiversité. Dans le cas contraire, sans accompagnement ni investissement, la mise en place des mesures environnementales risque de se faire au détriment des plus fragiles.

Les reportages et témoignages de ce numéro nous invitent à changer de regard : et si la transition écologique était une opportunité pour réduire les inégalités ? Pour permettre à tous de mieux s'alimenter, de mieux se déplacer, d'avoir un logement décent, d'accéder à ses droits ? Et si l'on faisait de la transition écologique juste une bonne nouvelle pour toutes et tous ? ■

LE PACTE DES SOLIDARITÉS

Feuille de route du gouvernement en matière de prévention et de lutte contre la pauvreté jusqu'en 2027, le Pacte des solidarités est entré en vigueur en janvier. Malgré quelques avancées, les orientations politiques déçoivent, voire inquiètent.

PAR **DJAMILA OULD KHETTAB**

+ Longtemps proposé par les acteurs associatifs, dont le Secours Catholique, l'accès aux droits est enfin érigé en priorité du gouvernement. Le Pacte des solidarités comprend des mesures prometteuses pour améliorer l'accès aux prestations sociales : le lancement de la "solidarité à la source", c'est-à-dire un système de facilitation du versement des aides sociales aux personnes y ayant droit, et la mise en place de "Territoires zéro non-recours", un ensemble de 39 projets-pilotes pour aller vers et mieux accompagner les personnes éligibles. Près d'un tiers des ayants droit ne perçoivent pas une prestation sociale à laquelle ils peuvent prétendre.

+ Les politiques de lutte contre la pauvreté tiennent désormais mieux compte de l'impact de la transition écologique sur les personnes pauvres. Le Pacte

des solidarités prévoit ainsi une hausse de l'aide financière ainsi qu'un meilleur accompagnement des propriétaires les plus modestes pour des travaux de rénovation thermique.

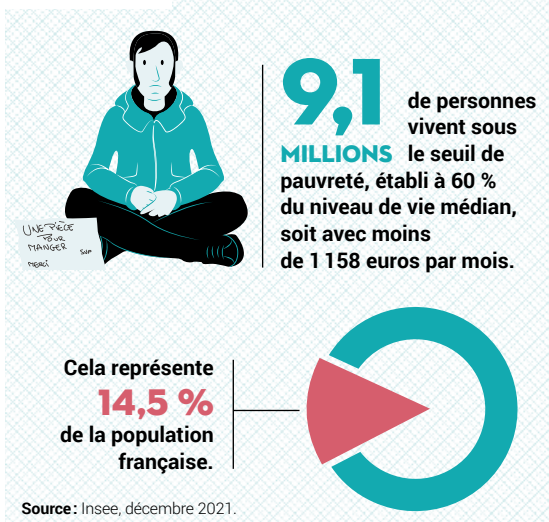
- Cependant, aucune revalorisation du chèque énergie n'est prévue malgré la fin du bouclier tarifaire et l'augmentation des prix de l'énergie. 12 millions de personnes sont en situation de précarité énergétique.

+ Le programme "Mieux manger pour tous" est pérennisé et légèrement augmenté, avec un budget annuel d'environ 70 millions d'euros, autour d'un objectif essentiel : assurer une alimentation saine et qualitative aux plus pauvres.

- Mais, rapporté au nombre de personnes recourant à l'aide alimentaire et au regard de l'inflation galopante, et alors que 16 % des Français souffrent de précarité alimentaire, selon le Crédoc, cette mesure est très insuffisante. Surtout, le gouvernement fait le choix de renforcer les dispositifs d'urgence au lieu d'apporter des réponses structurelles pour assurer à tous un accès digne à une alimentation équilibrée.

+ Le Pacte prévoit de prolonger ou d'étendre une série de mesures visant à prévenir la pauvreté et à lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge : déploiement de la distribution de petits-déjeuners gratuits à l'école, élargissement du dispositif de cantine à 1 euro, déjà proposé à près de 70 000 enfants, mise en place d'un programme "Ouverture" pour favoriser l'accès aux loisirs, aux activités sportives et culturelles, et aux colonies de vacances. ■

REPÈRES





NOTRE ALTERNATIVE

PAR JEAN MERCKAERT, DIRECTEUR ACTION ET PLAIDOYER FRANCE

RÉACTIVER LE DEVOIR DE SOLIDARITÉ PUBLIQUE

Les enfants font partie des classes d'âge les plus durement touchées par la pauvreté et la France est l'un des pays de l'OCDE où la mobilité sociale est la plus faible. Le Secours Catholique se retrouve dans l'ambition du gouvernement de mettre fin à la pauvreté et aux inégalités dès le plus jeune âge.

Néanmoins, cette ambition entre en contradiction avec les politiques de culpabilisation et de punition des parents précaires. Quand les parents sont en difficulté, les enfants ne sont pas épargnés. La loi "plein emploi", qui pressure davantage les allocataires du RSA,

comme si les personnes étaient coupables de leur situation, la loi Kasbarian-Bergé qui facilite les expulsions locatives et interdit d'occuper un hébergement informel, la

“
UN BLOCAGE IDÉOLOGIQUE
SUR TOUTE IDÉE
DE RELÈVEMENT DES MINIMA
SOCIAUX.
”

loi immigration qui accroît la précarité des ménages étrangers ou encore les discours politiques à l'encontre des "parents défaillants",

sont de nature à fragiliser des familles déjà en difficulté. Par ailleurs, nous faisons face depuis 2017 à un blocage idéologique sur toute idée de relèvement des minima sociaux. On constate une forme de renoncement à un devoir de solidarité publique par rapport à la gravité de la situation. La réponse à l'insécurité alimentaire est symptomatique : en l'espace d'une trentaine d'années, on est passé de quelques centaines de milliers de personnes dépendant d'une aide alimentaire à plus de 3 millions, et la seule solution apportée est une politique palliative. On compte sur les associations pour colmater les brèches de l'action publique. ■

DROIT DE SUITE

CLIMAT : RESTER VIGILANT APRÈS LA COP28

À la COP28, une sortie progressive des énergies fossiles a été décidée. Le Secours Catholique alerte toutefois sur le fait que les efforts de réduction des gaz à effet de serre restent minimes, et que beaucoup misent avant tout sur la compensation. À ce sujet la COP28 visait aussi à discuter des règles de l'article 6 de

l'Accord de Paris censé rendre opérationnel le cadre pour un marché mondial du carbone. La société civile avait mis en garde quant au danger d'un texte au périmètre trop large qui ne garantirait pas l'intégrité environnementale et la protection des droits humains. Faute de consensus, le texte a finalement été rejeté et sera discuté à nou-

veau à la COP29 en Azerbaïdjan. « C'est un soulagement. Certains projets de compensation se font au détriment des communautés locales, d'où le besoin de garde-fous plus stricts », explique Judith Lachnitt, chargée de plaidoyer international Climat et souveraineté alimentaire au Secours Catholique. ■

C.L.-L.



SANS-ABRI: PRIVILÉGIER LE LIEN

PAR **BENJAMIN SEZE**

Le Secours Catholique anime environ 70 accueils de jour dans lesquels se rendent des personnes en situation de grande exclusion sociale, souvent sans domicile ou exilées. Par delà apporter une réponse d'urgence aux besoins matériels des personnes, plusieurs de ces lieux favorisent l'écoute et la vie collective pour créer du lien.

« **S**alut Issa, ça va ? » Bonnet de laine enfoncé sur la tête et anorak bleu marine, Issa vient de pousser la porte du "24 Terre d'accueil", l'accueil de jour du Secours Catholique à Versailles. « Non, pas trop », répond l'homme, visiblement fatigué et tendu, à la bénévoles qui le salue. « Je sors de cellule de dégrisement, je peux prendre une douche ? » Le service vient de se terminer, mais l'équipe sent que la situation vaut bien une exception. Issa traverse la pièce aux couleurs vives aménagée

de plusieurs tables, d'une étagère remplie de jeux de société et d'un bar cuisine d'où s'échappe une odeur de café. Attablé non loin du bar, Bruno, 65 ans, termine son petit-déjeuner. Allocataire du RSA, propriétaire d'un appartement mais où l'électricité est coupée, il vient régulièrement, depuis deux ans, se doucher et faire des machines de linge. Mais ce qui l'intéresse surtout, c'est de voir du monde. « Surtout le lundi matin, avec l'activité cinéma, précise-t-il. On est généralement une quinzaine. On choisit le film, on prépare un repas, on lance le film – hier, c'était Taxi – et après il y a un petit débat. C'est sympa. » À sa gauche, Sanjmari et Seynabou, lui originaire de Gambie, elle du Sénégal, tous deux la vingtaine, viennent pour la première fois. Fraîchement arrivés en France, en attente de rendez-vous adminis- »

▲ Petit déjeuner au « 24 Terre d'accueil », l'accueil de jour du Secours Catholique à Versailles.



LES BESOINS IDENTIFIÉS

MODE D'EMPLOI : ACCUEILS DE JOUR

300 000

personnes sont sans domicile en France, selon la Fondation Abbé-Pierre. Au total, 4,15 millions de personnes seraient mal logées.

Pour
57%

des personnes rencontrées en 2022 par le Secours Catholique, la première demande était l'écoute.

450

installations anti-SDF ont été signalées à la Fondation Abbé-Pierre, en France, en 2020.

L'IDÉE



Créer des lieux de **paix**, de **répit** et de **liens** pour permettre aux personnes à la rue, y compris les plus marginalisées, de **se remobiliser et d'avancer**.

QUI ?

- ▶ Des bénévoles formés à l'accueil et ouverts à la rencontre.
- ▶ Les personnes concernées qu'on consulte.
- ▶ Un animateur salarié en soutien.

COMMENT ?

Privilégier la qualité de l'accueil plutôt que le nombre de personnes accueillies et de besoins satisfaits. Mobiliser davantage les bénévoles autour de l'écoute informelle, de la rencontre et de l'animation de la vie collective.



LES OBJECTIFS

Créer un **lien fraternel** pour permettre aux personnes de se **remettre debout** et d'**avancer**.

Être accessible aux **personnes les plus marginalisées** qui ont besoin de **lieux plus intimes et plus calmes**.

Favoriser le **changement de regard** sur les personnes à la rue, **grâce à la rencontre**.

Inciter les **pouvoirs publics** à assurer leurs **missions de santé publique et d'accompagnement social**.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE

- ✓ Privilégier dans les accueils les espaces de convivialité.
- ✓ Arrêter les distributions et réduire les services pour consacrer plus de temps à l'accueil et à l'écoute.
- ✓ Faire des services une porte d'entrée vers la rencontre.
- ✓ Inclure les personnes accueillies dans l'animation du lieu.
- ✓ Identifier des acteurs spécialisés dans l'aide et l'accompagnement social, vers qui orienter les personnes.
- ✓ Militer pour que les autorités ouvrent des lieux adaptés.



LES PARTENAIRES

- ▶ **La municipalité** pour l'ouverture de douches ou la domiciliation via les CCAS.
- ▶ **Les travailleurs sociaux** pour l'accompagnement social des personnes.
- ▶ **Les autres associations spécialisées** dans la satisfaction de besoins matériels (aide alimentaire, bagagerie...).

» tratifs, ils dorment dehors depuis six mois. Au "24 Terre d'accueil", le jeune couple est venu chercher un peu de répit, le temps d'une matinée. Sanjmari et Seynabou apprécient la chaleur et l'ambiance. C'est aussi ce qu'a aimé Mounir lorsqu'il a découvert l'endroit, il y a dix mois, orienté par des compagnons de galère avec qui il dormait au 115. Depuis, sa situation s'est un peu stabilisée – « *je suis hébergé* » –, mais il continue de venir « *pour donner un coup de main et pour les gens* ». En cette matinée de décembre, il prépare des guirlandes de Noël et papote avec Sophie, Kader, Driss et Julie. « *Tout le monde est gentil, agréable. Tu discutes, ça soulage. C'est un moment de respiration où tu oublies ton stress* », dit-il. Son plaisir, confie cet homme de 48 ans, c'est « *le grand sourire avec lequel on te dit bonjour quand tu rentres* ».

Violence

Cette convivialité et cette sérénité n'ont pas toujours prévalu au 24 rue du Maréchal-Joffre. Élisabeth Lavaur, animatrice au Secours Catholique et Anne-Laure Beaurain, bénévole, se souviennent d'« *une*



UN VIRAGE EST PRIS. L'ÉQUIPE FAIT LE CHOIX D'ARRÊTER LE DISTRIBUTIF ET DE DIMINUER LES SERVICES

période très sensible, avec beaucoup d'épisodes violents », lorsqu'elles ont rejoint l'accueil de jour en 2017. Au point que le lieu a un temps été fermé. « *Les bénévoles avaient peur.* » La recherche de solutions pour endiguer cette violence conduit alors

l'équipe à repenser ses pratiques. Elle analyse ce qui est source de tensions : la sur-fréquentation du lieu, le côté distributif (sandwichs, tickets de transport, argent...) qui suscite une forte attente et un sentiment d'injustice, l'agencement des pièces avec un sas d'accueil où s'entassent les personnes, l'organisation essentiellement centrée sur la réponse aux demandes d'aide et de services. « *C'était un peu l'usine* », se rappelle Élisabeth. « *On était très dans le "faire", dans l'efficacité* », ajoute Florence Richard, bénévole au "24 Terre d'accueil" depuis dix ans. Un virage est pris. L'équipe fait le choix d'arrêter le distributif, de diminuer les services et de circonscrire l'accompagnement vers l'accès aux droits à des permanences hebdomadaires tenues par des professionnels. « *Nous voulions nous remobiliser sur l'accueil et l'écoute, favoriser la vie collective plutôt que l'aide individuelle. L'idée était de favoriser la rencontre fraternelle, sans autre enjeu que de partager un moment de personne à personne* », explique Anne-Laure. L'arrêt du distributif fait baisser la fréquentation du lieu. Le climat plus serein favorise la mixité des publics, elle-même source d'apaisement. « *La violence n'a pas complètement disparu, mais elle est plus rare et nous savons mieux la gérer, car nous avons été formés et surtout nous connaissons les personnes* », explique Florence.

Confinement

À Marseille, c'est le confinement lié à la pandémie de Covid-19 qui a amené le Secours Catholique local à revoir sa mission d'accueil des personnes sans abri et mal logées. « *Au printemps 2020, toutes les associations marseillaises qui proposaient des douches ont dû les fermer*



PAR **AMÉLIE CORPET**, CHARGÉE DE PROJET "RUE ET GRANDE EXCLUSION" AU SECOURS CATHOLIQUE

UN CHOIX PAS ÉVIDENT

« Cette réflexion menée dans un nombre croissant d'accueils de jour du Secours Catholique sur la nature de leur mission découle de deux constats. D'une part, la difficulté pour des équipes bénévoles de gérer des lieux sur-fréquentés et de faire face à une demande d'aide matérielle et de services de plus en plus forte et source de tensions. D'autre part, la nécessité de renouer avec le projet de l'association, à savoir, créer du lien avec les personnes exclues. Le choix fait à Versailles ou à Marseille n'est pas évident pour des équipes qui ont parfois, au contraire, le sentiment de devoir développer leurs lieux pour faire face à l'ampleur des demandes. Néanmoins, se recentrer sur le lien ne signifie pas nier les besoins matériels. Souvent, des structures qui répondent à ces besoins existent localement, vers lesquelles les personnes peuvent être orientées. Et lorsque ce n'est pas le cas, un travail d'interpellation et de pression sur les pouvoirs publics peut-être mené afin qu'ils ouvrent des lieux adaptés. » ■ **B.S.**



GAELE KERBAOL / SCSF

d'intimité, de temps pour soi », explique Raphaël. Les consultations médicales hebdomadaires, auparavant limitées à 20 minutes par personne pour permettre le plus de prises en charge possible dans la matinée, durent désormais une heure. « *Un temps nécessaire pour permettre l'échange, l'écoute.* » Cette réorganisation a fait baisser la fréquentation de l'accueil. Un effet assumé. « *C'est le fait d'être moins nombreux qui permet de créer du lien* », souligne l'animateur, qui fait la comparaison avec un second lieu ouvert plus récemment à Marseille, l'accueil Saint-Joseph, d'une taille volontairement restreinte. « *À Saint-Joseph, où il passe rarement plus de 30 personnes par jour, on connaît les prénoms de chacun, constate-t-il. À l'inverse, à Béthanie, on s'est rendu compte que jamais aucun nom n'était évoqué lors de nos séances de débrief. On parlait toujours du "groupe des migrants", du "groupe des chibanis".* »

Rencontre fraternelle

Faire le choix de moins de services et moins d'espace, c'est accepter le fait de ne pas pouvoir accueillir tout le monde ni satisfaire toutes les demandes. « *On répond à une nécessité qui est, selon nous, tout aussi importante que les besoins matériels : être écouté et se sentir considéré*, estime Raphaël. Car la principale précarité du public qu'on reçoit est l'indifférence. » À Versailles, Florence nourrit la même réflexion. « *On ne nie pas les besoins matériels*, précise la bénévole. *Mais ils occultent une réalité plus profonde : le besoin de se sentir exister, être important pour les autres. En cela, la rencontre fraternelle nous paraît primordiale, car c'est ce qui remet la personne debout, la reconnecte à ce qu'elle est profondément et lui permet d'avancer.* » ■

pour protéger leurs bénévoles », relate Raphaël Boulle, animateur au Secours Catholique. « *Nous avons alors fait pression sur la mairie pour que des douches publiques soient ouvertes. Et depuis, elles le sont restées.* » Ce combat mené auprès des autorités afin qu'elles assurent leur mission de santé publique conduit l'équipe à réévaluer sa vocation en tant que Secours Catholique. « *Nous nous sommes dit que notre rôle n'était finalement pas d'être un opérateur, dans une logique de chiffres, mais de faire vivre la fraternité.* » L'accueil Béthanie qui recevait jusqu'à 150 personnes par jour est réagencé.

Des salles de rendez-vous sont récupérées pour y aménager des ateliers cuisine, bien-être, informatique... Une table de ping-pong est installée. Les services de douche et de domiciliation sont conservés mais *a minima*, « *pour les personnes les plus marginalisées qui ne sont pas prêtes à fréquenter les douches publiques et les Centres communaux d'action sociale (CCAS), des espaces impersonnels et où il y a trop de monde, trop d'agitation et de bruit pour elles, habituées à la solitude de la rue* ». Les douches restantes sont agrandies et aménagées en salle de bain. « *C'est désormais un moment*

ILS Y PENSENT AUSSI PAR BENJAMIN SÈZE



STEVEN WASSENAAR / SCOPE

VILLEURBANNE

UNE MAISON POUR FAIRE FAMILLE

La Maison des familles de Villeurbanne a ouvert fin 2022. « La première fois que j'ai franchi la porte, j'ai reçu un tel accueil que je me suis sentie tout de suite à l'aise », se rappelle Hajer, mère d'un jeune garçon atteint d'autisme. « Ici, nous sommes dans un cocon de bienveillance. » Il n'y a pas de programme défini à l'avance. « La journée se façonne petit à petit. Si quelqu'un veut lancer une activité, il le peut », précise Sandra, une autre maman. Cette spontanéité est l'une des clés pour que les personnes s'approprient le lieu et s'y sentent chez elles, estime Géraldine Vienot, la responsable : « On vient ici avant tout pour passer du temps ensemble. » ■

+ Plus d'infos sur : bit.ly/MaisonDesFamilles

PARIS

UN ESPACE DE "VIE ENSEMBLE"

Il y a trente ans, l'association "Les Compagnons de la nuit" a ouvert "La Moquette", un espace culturel situé dans le quartier Latin à Paris. Ce lieu ouvert à tous est fréquenté par des personnes à la rue. Ici, pas d'aides ou de propositions de services, juste des concerts, des pièces de théâtre, des conférences organisés en soirée. « Le but est de faire se rencontrer des gens qui vivent des réalités différentes », explique Cyrille Meyriat, salarié du lieu. « Et de répondre à des envies de vivre, se cultiver, échanger, rire..., qu'on peut éprouver même si on est en galère. » ■

+ Plus d'infos sur : compagnonsdelanuit.com

FRANCE

RÉINVESTIR DES LIEUX DE VIE SOCIALE

Le programme "Le Carillon", imaginé par l'association La Cloche, consiste entre autres à solliciter des commerçants pour savoir s'ils seraient prêts à proposer à des personnes sans abri des services gratuits, comme l'utilisation d'un micro-ondes, un café offert, l'accès aux toilettes ou au Wifi... « Derrière ces services, l'idée est d'amener les personnes à franchir la porte de ces commerces et lieux de vie pour créer du lien social », précise Mathilde Finon, responsable de La Cloche Paris. ■

+ Plus d'infos sur : lacluche.org

RETOUR SUR...

UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA CULTURE POUR TOUTES

Sorties au cinéma, à l'opéra, au théâtre, visites guidées du patrimoine, rencontres avec des auteurs ou un chef d'orchestre... À Montpellier, la culture continue de fédérer une trentaine de femmes en précarité, isolées ou migrantes, qui fréquentent l'antenne locale du Secours Catholique. Baptisé "Les Perles", ce groupe d'accompagne-

ment vers la culture, qui se réunit tous les mercredis après-midi depuis cinq ans autour d'activités et de sorties culturelles, vient d'enrichir son agenda de deux nouveaux rendez-vous. Chaque mardi après-midi, le groupe s'initie au théâtre puis prend part à un atelier d'écriture animé par l'une des membres. Prendre l'ini-

tiative, s'investir, organiser des temps de convivialité et d'ouverture, c'est aussi l'objectif de ce groupe. La fondatrice, Claire Le Loge, se réjouit : « Elles osent de plus en plus proposer des idées d'activités culturelles. C'est une manière pour elles de s'exprimer et de trouver leur place au sein du groupe et de la société. » ■ **D.O.K.**

ACCÈS AUX DROITS: JUSQU'OU SIMPLIFIER ?

CONTEXTE. Un tiers des personnes qui pourraient prétendre au RSA ne le perçoivent pas. Et on estime qu'environ la moitié des personnes éligibles au minimum vieillesse ou à la complémentaire santé solidaire ne font pas valoir leurs droits. Principalement en cause, la complexité de l'accès aux prestations sociales, source de découragement, d'erreurs et de défiance.



DANIEL VERGER,

RESPONSABLE ACCÈS DIGNE AUX REVENUS-TRAVAIL ET PRESTATIONS SOCIALES AU SECOURS CATHOLIQUE

NICOLAS GRIVEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DES ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

Daniel Verger : Pour le Secours Catholique, diminuer le non-recours aux droits sociaux est une priorité en matière de politique publique, car il est massif et c'est un accélérateur de pauvreté. Sa principale cause est la complexité d'accès aux prestations sociales. Lorsqu'on a une vie marquée par des ruptures, par du chômage, par le regard stigmatisant de la société, on est fragilisé. Et le fait de devoir remplir un dossier avec beaucoup de pages, de cases à cocher qui ne correspondent pas toujours à ce qu'on vit génère une peur de l'erreur. Les personnes vont renoncer à l'aide de crainte de devoir payer ensuite des indus ou de voir leurs

ressources suspendues. Donc plus nous allons vers une simplification des démarches, une automaticité, moins il faudra pour l'allocataire effectuer un parcours du combattant pour demander et prouver qu'il est éligible, et mieux ce sera.

Nicolas Grivel : À la Cnaf, nous partageons ce diagnostic. La complexité de notre système est liée au fait que nous devons verser à chaque personne qui y a droit, la "juste prestation", c'est-à-dire pas moins, mais pas plus non plus. Le législateur a cherché à épouser tous les contours de la vie et tous les cas de figure possibles, en tenant compte, pour des raisons

de justice, des différences de situation. Cette complexité génère un problème de non-recours aux droits sociaux qu'il faut résoudre. Des outils sont expérimentés pour cela, notamment dans le cadre du dispositif Territoires zéro non-recours. Néanmoins, notre conviction est que pour éviter d'avoir à rattraper des situations difficiles, il faut aller à la racine. C'est le projet de Solidarité à la source. Aujourd'hui, nous faisons peser la complexité du système sur les allocataires. Nous leur demandons, tous les trimestres afin de pouvoir être réactifs, de nous indiquer ce qu'ils ont gagné. Or nous avons en notre possession de plus en >>>



GAIL KERBAOL / SCOF

“

Par delà la simplification des outils, nous militons pour une simplification des règles.

”

DANIEL VERGER

“

Notre stratégie est d'assumer la complexité des règles en la gérant nous-mêmes.

”

NICOLAS GRIVEL

» plus d'informations sur leurs ressources d'activités. Pourquoi dès lors leur demander de nous les indiquer eux-même en remplissant des formulaires compliqués et générateurs de risques d'erreurs ? L'idée est donc de pré-remplir leurs déclarations, qu'ils n'aurent plus qu'à corriger ou compléter si besoin. En revanche, l'automatisation n'est pas l'automatisme. Ce sera toujours aux personnes d'effectuer la démarche pour ouvrir leurs droits.

D.V. : Ce principe de laisser la responsabilité de la démarche aux personnes éligibles pose question. Si on veut vraiment éradiquer le phénomène de non-recours, c'est à l'administration d'être proactive dans l'ouverture des droits, tout en laissant la possibilité à la personne de ne pas souhaiter en bénéficier. C'est le cas pour le chèque énergie qui est proposé aux personnes identifiées comme pouvant en avoir besoin.

N.G. : L'un des pendants du projet de Solidarité à la source est de développer des outils de campagnes d'accès aux droits en s'appuyant sur la connaissance qu'on a des ressources des allocataires. On pourrait ainsi repérer si une personne bénéficiaire d'une allocation familiale n'aurait pas droit à une autre prestation et le lui signaler. Néanmoins, une démarche volontaire des personnes pour avoir accès aux droits sociaux paraît à certains un principe important. Il y a également un sujet technique sur la façon dont on identifie les personnes éligibles et dont on calcule le montant de la prestation en fonction de leur situation familiale, professionnelle... Pour cela nous avons aussi besoin d'informations sur d'éventuelles ressources autres que les revenus d'activités et les prestations sociales, telles que les revenus financiers, les pensions alimentaires, les dons familiaux, les ressources des travailleurs indépendants. Cela peut évoluer.

Peut-être qu'à l'avenir, nous parviendrons à récupérer les informations sur les ressources du travail indépendant. Peut-être que les dons familiaux ne seront plus pris en compte pour le calcul du montant des prestations... La simplification de la base ressources peut aussi être un levier pour faciliter l'accès aux droits.

D.V. : Nous militons en ce sens. Des petites ressources comme les coups de pouce de la famille ou les revenus issus du travail, lorsqu'ils restent ponctuels et peu significatifs (prenons l'exemple d'une personne qui a été embauchée trois jours en intérim dans le mois), pourraient être sorties de la base ressources et ainsi ne pas influencer sur le montant de la prestation. Cela permettrait de ne pas décourager les personnes de saisir et déclarer des opportunités de travail, de simplifier les déclarations et de stabiliser le montant des prestations. De fait, pour les personnes

allocataires, l'instabilité et souvent l'imprévisibilité du montant de l'aide qu'elles vont recevoir sont source de stress et de difficultés à gérer leur budget. Donc tout ce qui peut aller vers une plus grande sécurisation des ressources nous semble important. On pourrait figer leur situation pendant au moins six mois, sauf en cas de grosse rupture dans un sens (perte d'un emploi, non-paiement d'une pension alimentaire) comme dans l'autre (retour dans emploi stable et rémunérateur).

Par ailleurs, l'automatisation relative est un vrai atout mais elle est aussi crainte par les personnes. Crainte d'être confronté encore plus à des décisions qu'on ne comprend pas, sans qu'on sache vers qui se tourner car les difficultés pour avoir quelqu'un au guichet ou au téléphone sont devenues rédhibitoires. Les personnes que nous rencontrons sont en recherche de plus d'humain dans le système. Elles demandent de pouvoir accéder à des agents disponibles et formés pour étudier leur situation, la leur expliquer et les aider à la résoudre si besoin.

N.G. : Nous pensons que le dispositif de Solidarité à la source va permettre d'éviter de nombreuses erreurs. Et si l'on passe moins de temps à traiter les erreurs... c'est autant de gagné pour accompagner les personnes. Par ailleurs, les Caf sont dans une dynamique de création d'emplois. Du fait de cette réforme qui implique un changement d'habitudes chez les usagers, on s'attend à un pic des sollicitations et donc on recrute pour pouvoir y faire face. Cela ne signifie pas un afflux de personnel dans les Caf, mais c'est un signal positif dans un moment où on aurait

pu nous dire : « *Vous aurez moins de cas compliqués à gérer. Supprimez des emplois.* »

Concernant la simplification des règles et notamment de la base ressources, c'est un sujet politique sensible qui dépend du législateur. La question des dons familiaux est une très bonne illustration du débat "justice vs simplification". Si votre grand-mère qui vit de sa fortune immobilière vous verse 2 000 euros par mois, mais que vous avez zéro revenu d'activité, si les dons familiaux ne sont pas pris en compte, vous aurez droit au RSA. Est-il juste que la société vous verse de l'argent ? Pour autant, cette situation peu fréquente justifie-t-elle qu'on demande à toutes les personnes de déclarer si elles ont reçu 200 ou 300 euros d'un proche à un moment où elles étaient en grande difficulté ? À la Cnaf, on estime que ce débat appelle une réponse de simplification, c'est-à-dire la non-prise en compte des dons familiaux. Cependant il faut être conscient que la simplification extrême des règles peut créer certaines injustices et incompréhensions entre les personnes. Notre stratégie, avec la Solidarité à la source, est plutôt d'assumer cette complexité des règles et de la faire peser le moins possible sur les usagers en la gérant nous-mêmes.

D.V. : Néanmoins, au Secours Catholique et pour le Pacte du pouvoir de vivre¹, un débat sur la simplification voire la modification de certaines règles nous semble nécessaire. Parmi les sujets, l'un nous tient particulièrement à cœur : le problème de la suspension préventive des droits. Dans un budget au jour le jour et où chaque euro compte, le fait que la prestation s'arrête brutalement parce que le dossier est incom-

plet, qu'une information est inexacte ou qu'on a déménagé et que notre dossier n'a pas suivi, a des effets dramatiques et crée de la défiance, surtout quand on ne comprend pas ce qui bloque. La suspension ne devrait jamais être totale ni être une mesure "automatique" comme on le constate souvent aujourd'hui, mais elle devrait intervenir seulement après avoir laissé du temps pour résoudre le problème.

N.G. : C'est un sujet d'échanges réguliers, et à certains égards d'incompréhension mutuelle. Nos pratiques en la matière sont très liées à la problématique des indus. Comme ceux-ci sont très difficiles à gérer pour nous et très mal vécus par les allocataires, notre but est de les limiter au maximum. Le principe général, avant suspension, est qu'il y ait un échange préalable avec la personne avec un délai donné pour compléter ou rectifier sa déclaration. Nous travaillons en interne pour que ce principe soit bien appliqué. Mais il faut aussi admettre que nous avons parfois du mal à obtenir des réponses à nos questions, et que la suspension devient parfois la seule issue pour la Caf.

D.V. : La fin de la suspension préventive va effectivement générer des indus. Mais si leur recouvrement est géré avec plus de souplesse, ils seront moins source de conflits. Pour cela, il faudrait mieux respecter le reste à vivre des ménages dans l'échelonnement des paiements, et avoir un dialogue avec les personnes concernées. ■

**Propos recueillis
par Benjamin Sèze**

¹ Collectif d'une soixantaine d'organisations associatives, syndicales et citoyennes dont le Secours Catholique est membre.

ENQUÊTE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE : UNE OPPORTUNITÉ POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

ZFE-m (zones à faibles émissions-mobilité), aides financières à la rénovation énergétique et au passage aux voitures propres, incitation à manger bio... : les mesures prises en France dans le cadre de la politique de réduction des gaz à effet de serre (GES) ont un impact direct sur la vie des plus pauvres et sont souvent trop coûteuses et inaccessibles. Le risque est grand de voir la société se fracturer. Pour le Secours Catholique et d'autres acteurs cités dans cette enquête, il y a urgence aujourd'hui à faire en sorte que les plus précaires non seulement ne pâtissent pas de la transition écologique, mais encore puissent y accéder. Car des solutions existent pour permettre de changer structurellement nos manières de nous déplacer, nous chauffer et manger, tout en luttant contre la pauvreté. Comment faire de la transition écologique une opportunité pour réduire les inégalités ? Comment aller à la fois vers une transition écologique et une transformation sociale ?

COMPRENDRE





CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOF

▲ **Malgré sa bonne volonté, Nathalie ne peut pas prendre le bus lorsqu'elle travaille de nuit à Valence, en raison de l'absence de transports publics en soirée.**

Martine¹ ne décolère pas. Cette jeune femme de 32 ans n'a théoriquement plus le droit de circuler dans sa ville de Rouen depuis l'instauration, il y a deux ans, de la ZFE-m (zone à faibles émissions-mobilité) qui exclut de la circulation les voitures les plus polluantes de Crit'Air 4 et 5². Or Martine a besoin de sa voiture pour chercher du travail et se rendre à des entretiens d'embauche. D'autant plus qu'elle est atteinte d'un handicap qui nécessite un aménagement spécial de son véhicule. Ainsi une voiture neuve lui coûterait 30 000 euros et, une fois toutes les aides déduites, il resterait 6 000 euros à sa charge. Une montagne, pour elle qui touche l'AAH (allocation adulte handicapé). « J'ai l'impression d'être oubliée, avec cette mesure écologique. Une voiture propre, ça coûte cher et on ne me donne pas les moyens d'en acheter une. Comment je fais pour trouver du travail sans accès à la mobilité ? », s'interroge la Rouennaise.

À 700 km de là, à Crest dans la Drôme, Nathalie, intermittente du spectacle qui travaille à Valence, a vu l'an dernier sa vieille voiture GPL tomber en panne. Elle a alors frappé à la porte de Dromolib, une association qui promeut des déplacements durables en zone rurale. Durant plusieurs mois, Nathalie s'est frottée au bus et au train : « Ça m'a ouvert les

“

J'AI L'IMPRESSIION D'ÊTRE EXCLUE DE LA ZFE-M CAR ON NE ME DONNE PAS LES MOYENS D'ACHETER UNE VOITURE PROPRE.

”

yeux sur les possibilités en journée, mais lorsque je travaille en soirée il n'y a plus ni bus ni train. Ce n'est pas possible. » Alors Nathalie pense à l'achat d'une voiture : « Mais je ne vais même pas pouvoir bénéficier de la prime à la casse, car c'est valable à condition d'acquiescer une voiture neuve à 10 000 euros, c'est hors de mes moyens. Je cherche toujours une voiture d'occasion avec un budget de 2 500 euros. »

Les différentes aides financières à l'achat de voitures propres sont de fait des aides d'incitation (voir encadré p.17), qui diffèrent selon les revenus des foyers. Cependant, et il en est de même concernant les aides à la rénovation énergétique du logement, le reste à charge pour les ménages se compte encore en dizaines de milliers d'euros. Une étude de l'Institut économique pour le climat (I4CE) de 2023 révèle qu'il représente une année de revenus pour les classes moyennes et jusqu'à sept années pour les plus modestes en cas d'achat d'une voiture électrique neuve, et jusqu'à dix années en cas de rénovation énergétique. « Je ne voulais pas isoler ma maison, car je savais que ça se chiffrait à plusieurs dizaines de milliers d'euros. Je pensais que ça m'était inaccessible », explique Juanna, propriétaire de 81 ans, qui vit dans l'Oise. Avant de bénéficier de travaux dans le cadre de l'accompagnement par le Réseau éco-habitat (REH), la retraitée vivait dans le froid, parfois à des températures de

5 °C : « Les radiateurs électriques consommaient trop et c'était trop cher, alors j'utilisais un insert à bois et un poêle à pétrole. Je sais que ça pollue, mais je n'avais pas le choix », explique-t-elle.

Quand écologie rime avec économies

Selon le rapport "Transition énergétique : solutions solidaires" (de l'Institut Montaigne), la moitié des résidents des passoires thermiques sont des ménages modestes, et les deux tiers du parc de leurs voitures sont des véhicules polluants. Conséquence directe, ils sont confrontés à des factures élevées d'énergie et d'essence. D'où l'importance de les faire bénéficier de la transition écologique, estime Anne Bringault, directrice des programmes du RAC (Réseau action climat) : « *Le fait d'isoler les logements et de développer les transports collectifs va permettre de diminuer les factures d'énergie et d'essence des plus précaires, la transition écologique peut donc contribuer à lutter contre la pauvreté.* » La rénovation d'un logement permet de réduire de quatre à cinq fois les factures d'énergie. Quant au développement de la mobilité, il favorise l'accès à l'emploi ou aux soins dans les zones reculées. Ainsi, pour le Secours Catholique, les mesures écologiques peuvent participer à résorber les contraintes sociales des plus pauvres en permettant de lutter contre la précarité énergétique (12 millions de personnes sont concernées), et la précarité de mobilité (13 millions dont 4 millions n'ont aucun moyen de transport). Quant à la précarité alimentaire (qui concerne 37 % des Français), la transition écologique peut aussi être un levier pour des améliorations. Malika, âgée d'une cinquantaine d'années, qui touche l'AAH et habite dans le quartier des Cévennes à Montpellier, en est persuadée : « *La malbouffe engendre des maladies et cela a un coût pour la société. Moi, j'ai envie d'une alimentation saine et durable, mais les magasins bio sont situés au centre-ville et ils sont chers.* » Là aussi se pose donc la question de l'accessibilité.

Mieux cibler les bénéficiaires

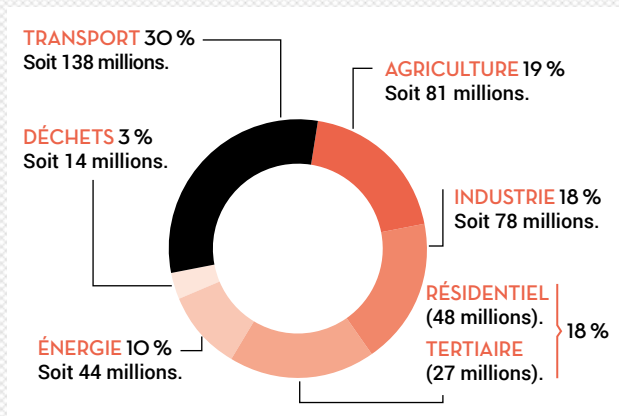
« *Concilier mesures écologiques et lutte contre la précarité est un devoir, car l'équation sociale est insoutenable si les pauvres ne sont pas parties prenantes de la société. Il existe un danger* »



ÉCLAIRAGE

LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EN FRANCE

(Citepa 2021, en millions de tonnes équivalents CO₂)



OBJECTIFS DE RÉDUCTION

- Suite à l'Accord de Paris de 2015 (COP), la France doit diviser ses émissions de GES par 5 pour atteindre la neutralité carbone en 2050.
- Suite à l'engagement pris par l'Union européenne en 2019, la France doit diminuer ses émissions de GES de 55 % en 2030 par rapport à 1990.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR LES PARTICULIERS EN 2023

Mobilité

Bonus écologique : aide à l'achat de véhicules, neufs ou d'occasion, électriques n'émettant pas de CO₂.

Prime à la conversion : aide à l'achat ou à la location d'une voiture peu polluante, en échange de la mise au rebut d'un véhicule diesel ou essence ancien.

Primes pour vélos : primes à la conversion vers des vélos électriques.

Rénovation énergétique

Ma Prime Renov : prime forfaitaire de 20 000 euros maximum, via l'ANAH (Agence nationale de l'habitat).

Certificats d'économie d'énergie : aide aux particuliers via les fournisseurs d'énergie.

Éco-prêt à taux zéro : prêt sans intérêts.

Taux de TVA à 5,5 % : pour des travaux de rénovation indépendamment du niveau de revenus



CHRISTOPHE HARGOLLES / ISOCF

▲ Acheter des produits sains et durables ou rouler en vélo électrique reste inaccessible aux plus précaires.

» à faire une transition écologique sans les pauvres, voire contre eux », alerte Nicolas Duvoux, sociologue et président du CNLE (Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), en charge d'un rapport sur ce sujet, attendu mi-2024. C'est aussi le risque pointé du doigt par le Secours Catholique qui redoute des mesures contraignantes, sans alternatives fiables pour les plus pauvres. En témoigne le cas typique des ZFE-m, qui sont en soi une bonne mesure pour permettre de lutter contre la pollution urbaine à laquelle sont particulièrement exposés les plus précaires. C'est le cas aussi de la possible interdiction des nouvelles chaudières à gaz à l'horizon 2030, nécessaire pour quitter ce mode d'énergie carboné. Mais sans accès à d'autres modes de déplacement ou de chauffage, les plus vulnérables vont être pénalisés. « Il est important de raisonner de manière inté-

grée en voyant à long terme. Il va donc falloir laisser les prix des énergies carbonées augmenter ou installer une fiscalité sur les émissions de gaz

“

IL EXISTE UN DANGER À FAIRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SANS LES PAUVRES, VOIRE CONTRE EUX.

”

à effet de serre (GES). Mais en parallèle, il faut cibler les personnes à aider. Par exemple, la baisse des prix des carburants aurait pu être ciblée uniquement sur les plus modestes », analyse Antonin Pottier, chercheur en sciences

sociales à l'Éhess (École des hautes études en sciences sociales). « La redistribution additionnelle peut compenser les effets sur les plus précaires de l'action qui vise à baisser les GES, en réévaluant les politiques de protection sociale », note de son côté l'économiste Emmanuel Combet³. Le Secours Catholique préconise pour sa part l'instauration d'un revenu minimum garanti qui permettrait d'accéder à une alimentation de qualité ou de financer le plus possible le reste à charge, une fois les aides déduites concernant la rénovation énergétique ou l'achat d'un véhicule propre.

Un maillage des transports

Mais attention, avertit Daphné Chamard-Teirlinck, chargée de plaider la Transition écologique juste au Secours Catholique, « *il ne suffit pas de promouvoir du techno-solutionnisme qui verserait vers le tout-électrique, car c'est tout le système de mobilité actuel qu'il faut revoir* ». Autrement dit, il faudrait aller vers des alternatives à la voiture individuelle, car on sait que celle-ci est responsable de la moitié des GES des transports et que ce secteur est le premier émetteur en France (voir éclairage p. 17). Pour cela, on doit miser sur une écomobilité inclusive, c'est-à-dire une mobilité qui limite son impact écologique tout en embarquant l'ensemble des publics, y compris les plus fragiles. Premier levier : le développement du maillage des transports en commun. « *Investissons pour faire en sorte que l'offre soit supérieure à la demande. Aujourd'hui c'est l'inverse et c'est pour cela que les transports en commun sont chers. Il est aussi important de mailler le territoire dans les régions, avec des amplitudes horaires tôt le matin et tard le soir* », requiert Bruno Gazeau, président de la Fnaut (Fédération nationale des associations des usagers des transports). Et il ne faut pas hésiter à être inventif en zone rurale avec,



CHRISTOPHE HARGOUES / SSCP

par exemple, l'instauration d'un transport à la demande (TAD) comme l'a fait, entre autres, le pays de Langres (52) où, depuis 2008, les habitants disposent de ce service qui les prend en charge à domicile.

C'est également pour trouver une alternative à la voiture que s'est créé Dromolib, en 2014, dans la Drôme. L'association veille à proposer une complémentarité des solutions, sans laisser personne sur le bord de la route : location de quatre voitures électriques en autopartage, sensibilisation à l'utilisation des transports en commun et plaidoyer auprès »

► À Crest, Lilia loue un vélo électrique à 4 euros par mois pour se rendre à son lycée : « *Une petite économie importante pour maman* ».

FOCUS

“FIN DU MOIS” CONTRE “FIN DU MONDE” ?

Peut-on être en situation de précarité ET « vivre écolo » ? Ou cela est-il totalement contradictoire ? « *Avant la préoccupation de la fin du monde, nous avons la préoccupation plus urgente de la fin du mois, c'est-à-dire comment je fais pour manger et payer mes factures* », lance d'emblée la Bretonne Marie-Annick qui, à 67 ans, a du mal à joindre les deux bouts avec sa toute petite retraite. « *Ce n'est pas par choix, mais par manque de moyens* », estime-t-elle, citant en exemple sa fille Anaëlle, au RSA et

qui a dû pour chercher du travail acheter une voiture Crit'Air 3, les autres, moins polluantes, étant trop chères. « *Attention, les habitudes des personnes précaires sont parfois aussi écologiques, mais par nécessité*, poursuit Marie-Annick, *car elles utilisent le moins possible le gaz et l'électricité pour baisser leurs factures*. » C'est ce dont témoigne elle aussi Isabelle, au RSA, qui vit dans le Loir-et-Cher : « *En étant économe, on trouve des astuces et ce sont des gestes écologiques : par exemple on interrompt l'eau de la douche, on*

fait du covoiturage, on se prive de viande. » Romain, 33 ans, qui gagne 700 euros par mois avec son travail à temps partiel à Besançon, veille aussi à réduire ses consommations et « *c'est à la fois bon pour la planète et pour [son] porte-monnaie* ». Ainsi, il aide un maraîcher en échange de légumes bio, fabrique ses produits d'entretien, marche ou se déplace en bus, et a décidé de se passer de frigo. Romain en est convaincu : « *Il est possible de revenir à plus de sobriété et, en même temps, à plus de solidarité*. » ■

COMPRENDRE

» des pouvoirs publics, ou encore location d'une vingtaine de vélos électriques dont les tarifs évoluent selon les revenus : de 1 euro par jour à 1 euro par semaine. Lilia, 17 ans, loue ainsi un vélo électrique pour se rendre de son domicile à son lycée, situé à 12 km : « Le bus revient à 1 euro l'aller. Ou 16 euros l'abonnement mensuel, alors que le vélo nous coûte 4 euros par mois. C'est une petite économie importante pour maman », explique-t-elle. Quand la jeune fille rentre de cours ce jeudi-là, il fait déjà nuit : elle range le vélo dans le local de son HLM et court se mettre au chaud dans l'appartement où Clarisse, sa mère, l'attend avec un gâteau au citron. Avec deux enfants à charge, celle-ci touche, aides sociales comprises, environ 1 300 euros ; elle vient de lancer son activité de fabrication de savon. Mais l'achat d'un vélo électrique reste hors de ses moyens, malgré les aides : « Même d'occasion, ça me reviendrait à 900 euros, c'est inenvisageable », se désole Clarisse, qui doit bientôt arrêter sa location, car Dromolib souhaite faire bénéficier le plus de monde possible des vélos électriques. Que ce soit pour l'achat d'un vélo ou d'un véhicule électrique,

IL SUBSISTE UN PROBLÈME D'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE ET AUSSI UNE COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE AVEC CE MILLEFEUILLE DES AIDES.

« Il subsiste un problème d'accessibilité financière, avec ce reste à charge et l'avance des frais », observe Daphné Chamard-Teirlinck, du Secours Catholique, « et aussi une complexité administrative avec ce millefeuille des aides. Il faudrait un guichet unique. »

Ces mêmes freins se retrouvent dans l'accessibilité à la rénovation énergétique. Les choses devraient toutefois évoluer, puisque Ma Prime Rénov' a été réformée le 1^{er} janvier 2024, avec un renforcement de l'aide financière, qui peut désormais aller jusqu'à 70 % du montant des travaux pour les ménages modestes, et 90 % pour les plus modestes.

« Mais tant que demeure un reste à charge et plusieurs années de revenus à avancer, la rénovation des logements pour les plus modestes ne sera pas accessible », prévient Hadrien Legallet, chargé de projet Précarité énergétique au Secours Catholique, qui insiste également sur le nécessaire accompagnement des propriétaires du début à la fin du chantier, en raison de la complexité de la démarche. Et concernant les passoires thermiques occupées par des locataires, « il faut rendre opérationnelle la loi Climat et résilience qui interdit la location de passoires énergétiques d'ici 2025, estime encore le chargé de projet, à la fois en accompagnant les locataires pour faire valoir leurs droits et en aidant les bailleurs les plus modestes à rénover leur bien ».

Une expérimentation alimentaire

Sanaa vit à Montpellier avec son mari et ses deux filles dans un studio mal isolé, qu'elle loue 530 euros par mois. D'origine algérienne, la famille est sans papiers et ne vit que du travail au noir du papa. « Les factures d'électricité sont élevées, il faut dire que j'allume toujours le chauffage car il fait un froid glacial, mais nous n'avons pas le choix. C'est comme pour l'alimentation : je dois me rendre aux distributions alimentaires, ce sont des conserves et ce n'est bon ni pour la santé, ni pour la planète,



CHRISTOPHE HARGOUËS / SCOF

► À Montpellier, Malika se félicite de pouvoir prendre le tramway et acheter sans « entretenir l'agro-industrie » avec la Caisse alimentaire commune.



CHRISTOPHE HARGUÈS / SCOP

mais c'est comme ça », témoigne Sanaa. Alors la jeune maman de 31 ans se réjouit d'avoir un coup de pouce de la Caisse alimentaire commune, une expérimentation lancée l'an dernier à Montpellier par "Territoires à VivreS". Le principe est simple : chacun des 350 adhérents cotise selon ses moyens et reçoit en échange 100 MonA (monnaie alimentaire), c'est-à-dire l'équivalent de 100 euros à dépenser dans 13 points de vente de produits alimentaires sains et écologiques. La Caisse alimentaire commune mobilise aussi le pouvoir d'agir des plus modestes, comme en témoigne le comité citoyen de 50 personnes (la moitié d'entre elles étant en situation de précarité) qui fait fonctionner la MonA et décide notamment du choix des partenaires de vente. Malika a rejoint le comité et en est fière : « On fait attention à ce que l'alimentation vendue chez nos partenaires soit bénéfique à la fois pour l'environnement et pour les agriculteurs et les salariés. La Caisse me redonne la légitimité de décider du système. » Pauline Scherer, sociologue pilotant l'expérimentation à Montpellier, est convaincue de la nécessité de réformer le système alimentaire : « Il y a urgence pour que les politiques aident plus l'agroécologie et changent de politique

agricole commune car celle-ci, aujourd'hui, favorise les grandes exploitations industrielles. » Cette transition écologique, si l'on veut qu'elle soit juste, va donc appeler à des changements systémiques d'envergure et des investissements d'ampleur. C'est d'ailleurs ce que reconnaît le rapport remis par les économistes Pisany-Ferry et Mahfouz ("Les incidences économiques de l'action pour le climat") à la Première ministre en 2023 : il préconise « une contribution des finances publiques avec une dette de l'ordre de 10 points de PIB en 2030, soit 300 milliards d'euros », « un redéploiement des dépenses fiscales brunes⁴ » et « un accroissement des prélèvements obligatoires [qui] pourrait être assis sur le patrimoine financier des ménages les plus aisés ». Car finalement, la justice sociale n'est pas seulement dans l'accessibilité à la transition écologique, elle est aussi dans son financement. ■

▲ Grâce à la MonA, Sanaa peut acheter jusqu'à 100 euros de produits durables dans des magasins sélectionnés par le comité citoyen : « Je me sens considérée, ça fait du bien ! »

1. Le prénom a été modifié.
 2. À ce jour, 11 métropoles ont passé le cap : 5 de manière contraignante (Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg et Rouen) et 6 autres volontairement.
 3. Auteur de "Quelques pistes pour concilier des objectifs sociaux, économiques et écologiques" dans la revue de l'OFCE, avec Laure Baratgin (202).
 4. Dépenses fiscales concernant des activités qui ont un impact défavorable pour l'environnement (exonération fiscale pour gazole non routier...).

L'ENTRETIEN

« SI LA TRANSITION N'EST PAS JUSTE, ELLE N'EST PAS ACCEPTABLE. »

Quelles politiques publiques faut-il mettre en œuvre pour aller vers une transition écologique juste ? Comment renforcer l'accessibilité des mesures aux plus précaires ? Faut-il passer par la contrainte ? Et quid des financements ? Entretien avec **Pascal Canfin**, Eurodéputé Renaissance et président de la commission Environnement du Parlement européen.

PROPOS RECUEILLIS PAR **CLAIRE BRUNEL** ET **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

PARCOURS

PASCAL CANFIN

1974

Naissance

2012-2014

Ministre délégué au Développement (en tant que membre d'Europe Écologie-Les Verts)

2016-2019

Directeur général de WWF

2019-2024

Eurodéputé pour Renaissance (ex République en marche).

CLAIRE BRUNEL

1967

Naissance

2019

Tombe dans la précarité après un AVC.

2020

Rencontre le Secours Catholique *via* des paniers solidaires et s'investit dans le "développement du pouvoir d'agir" des plus précaires.

Claire Brunel : J'utilise beaucoup ma vieille voiture, je vois bien que je pollue, mais je n'ai pas le choix ! Acheter une voiture électrique m'est impossible, c'est hors budget avec mon RSA. Même pour un vélo électrique, il me resterait à charge 70 euros par mois durant trois ans. Les aides existent, mais elles sont inaccessibles aux plus précaires. Ne faudrait-il pas réduire encore le reste à charge ?

Pascal Canfin : Il faut mettre à la fois l'enjeu écologique et l'enjeu social sur la table. C'est notre responsabilité à nous, producteurs de politiques publiques, de construire des solutions en vue de diminuer les prix des alternatives plus écologiques pour les plus précaires. Dans le même ordre d'idées, nous travaillons avec les industriels de l'automobile pour qu'il y ait des voitures électriques au même prix à l'achat que les voitures diesel ou essence. Néanmoins, qu'elles soient thermiques ou électriques, les voitures neuves sont pour l'instant inaccessibles à l'achat pour les plus modestes. Par conséquent, il faut encourager le déploiement d'un marché de l'occasion des voitures électriques à prix abordable.

Nous mettons cela en place actuellement, en insistant sur le fait qu'il faut équiper les véhicules de batteries performantes avec des durées de vie longues. Nous travaillons également à faciliter le leasing social pour le rendre accessible exclusivement aux plus modestes et faire en sorte que les ménages puissent, pour le même prix que leur budget mensuel d'essence ou de diesel, passer à du zéro émission avec un véhicule neuf. La France est le premier pays à mettre en place ce dispositif dans l'Union européenne. En quelques jours, il y a eu 80 000 demandes sur le site du ministère. C'est un succès ! Mais nous voulons que ce leasing vise à acheter des voitures produites en Europe. C'est une tension de la transition écologique qu'il faut absolument prendre en





main : protéger la planète mais en faire aussi bénéficier nos industries et la création d'emplois.

Cécile Leclerc-Laurent : Prenons les aides à la rénovation énergétique : même si, en 2024, le reste à charge n'est plus que de 10 % pour les plus modestes, il s'élève encore à 5 000 voire 10 000 euros, ce qui est trop pour leur budget. Ne faudrait-il pas aussi mettre en place une avance de frais ?

P.C. : Tout d'abord, en ce qui concerne les locataires, il faut des dispositifs qui obligent les propriétaires à rénover. Cela permet de faire baisser les factures d'énergie de leurs locataires de plusieurs milliers d'euros par an. Accélérer la rénovation des passoires thermiques est donc une politique sociale.

Quant aux propriétaires modestes, la réforme de Ma Prime Renov' se concentre désormais sur les ménages qui vivent sous le revenu médian, soit la moitié la moins aisée

“

EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, IL FAUT ALLER JUSQU'AU ZÉRO RESTE À CHARGE POUR LES PROPRIÉTAIRES QUE NOUS AURONS CIBLÉS.

”

des Français. Néanmoins, je pense qu'il faut aller jusqu'au zéro reste à charge pour les propriétaires modestes qu'on aura ciblés. Car même s'il ne reste que 10 % de la dépense

à leur charge, les volumes financiers dont on parle sont tels qu'il est impossible pour eux d'y faire face. Cela implique à mon avis une obligation, même si elle n'est pas populaire, et un accompagnement financier pour que cette obligation soit acceptable. Il faut les deux piliers : si vous accompagnez sans obliger, vous ne tenez pas les objectifs de réduction des émissions. Et si vous obligez sans accompagner, ça bloque en termes d'acceptation.

C.L.-L. : Mais certaines mesures coercitives impactent directement les plus précaires, par exemple les ZFE-m, les zones à faibles émissions-mobilité. À terme, on risque aussi d'aller vers l'interdiction des chaudières à gaz. Comment limiter la casse pour les plus pré- »

COMPRENDRE



XANIER SCHNEBEL / SGGF

» caires qui n'ont pas toujours d'alternative ?

P.C. : Le coût d'entrée pour changer sa chaudière et aller vers une pompe à chaleur est de plusieurs milliers d'euros. On passe ainsi du gaz qui émet du CO₂ à de l'électricité qui est, en France, soit nucléaire soit renouvelable, donc zéro émission. En revanche, le coût d'entrée de la rénovation globale d'un logement est de plusieurs dizaines de milliers d'euros : c'est donc difficile pour une personne d'isoler sa maison pour un budget de 30 000 euros alors que son bien en vaut 100 000 ! Mais nous pouvons subventionner le passage d'une chaudière à gaz vers une pompe à chaleur électrique, voire aller vers l'obligation de ce changement. On peut là aussi, pour ce passage, cibler les ménages les plus précaires avec zéro reste à charge. Faisons-le : même si on ne peut pas tout faire pour le moment en termes de rénovation globale, toutes les avancées sont bonnes à prendre pour le climat et pour le pouvoir d'achat.

C.L.-L. : Concernant les ZFE-m, ne faudrait-il pas mieux accompagner

au changement de mobilité avant de contraindre ?

P.C. : Tout le monde a voté pour les ZFE-m, mais maintenant qu'il s'agit de les mettre en pratique, tout l'échiquier politique constate que cette politique peut être contre-productive d'un point de vue social. Je ne suis pas un défenseur des ZFE-m parce que le concept même est inégalitaire et me pose un problème. Cela dit, il est louable et absolument nécessaire de mener des politiques de réduction de la pollution de l'air : c'est un enjeu de santé publique mais aussi de justice sociale, puisque la pollution touche les populations les plus précaires et les plus fragiles. Il faut donc accompagner systématiquement les personnes aux revenus inférieurs, mais aussi celles qui ont la nécessité de prendre la voiture et qui sont vulnérables. Mais si vous faites le choix individuel de la voiture, alors qu'il y a le métro ou le RER, donc qu'une alternative existe, pourquoi la puissance publique devrait-elle vous subventionner alors qu'elle paie déjà le RER ? Si, à l'inverse, il n'existe pas d'alternative, pourquoi la puissance publique vous taperait-elle sur les doigts alors que vous n'avez pas le

choix ? Il faut croiser ces deux critères – revenu et vulnérabilité – pour que le système soit à la fois efficace et juste.

C.B. : Concernant les mobilités, je pense aussi qu'il faudrait aller vers des alternatives à la voiture. Personnellement, j'aimerais prendre le bus mais à 6 heures du matin, il n'y en a pas. Ne faudrait-il pas développer les transports en commun ?

P.C. : Je ne pense pas que la réponse soit de massifier les transports en commun sur tout le territoire. Il n'y aura jamais de bus pour tout le monde à toutes les heures dans les zones rurales. Cela nous coûterait collectivement une fortune ! L'enjeu, c'est plutôt de vous accompagner d'un point de vue individuel : est-ce avec un chèque transports ? L'accessibilité à la voiture électrique en leasing ? Un transport collectif à la demande ? Tout dépend de votre situation personnelle. Mais la difficulté, en France, réside dans le fait que nos administrations sont segmentées et qu'il y a un millefeuille territorial. Je suis pour un guichet unique, c'est-à-dire une interface avec des personnes dont la seule fonction serait de trouver la meilleure solution mobilité à un coût raisonnable selon votre besoin. Il faut individualiser au maximum les solutions, et ce n'est pas aux citoyens de gérer la complexité des administrations.

C.B. : L'alimentation bio est trop chère pour moi. Avec les paniers solidaires au Secours Catholique, j'ai pris conscience aussi de la précarité des producteurs agricoles, et du fait que notre système agro-alimentaire est problématique. N'y a-t-il pas urgence à le changer ? Comment faire pour avoir une politique agricole commune (PAC) plus soucieuse de l'environnement ?

P.C. : Nous avons réformé la PAC en 2020 pour y introduire une conditionnalité environnementale systématique. Pour que les agriculteurs aient 100 % de leurs aides, ils doivent choisir dans un panier d'actions favorables à l'environnement : réduire les pesticides, passer au bio, stocker du carbone dans les sols, etc. Sinon ils peuvent perdre jusqu'à 20 % de leurs aides. C'est un premier pas important.

Par ailleurs, il existe un problème dans le système de la distribution. Regardons de près un produit bio, par exemple une tomate : lorsqu'elle sort de la ferme, elle est un peu plus chère qu'une tomate non bio, mais pas beaucoup plus. Or, au final, son prix de vente en magasin est nettement plus élevé car le mécanisme de transmission des prix de chaque acteur économique lors de la chaîne de distribution repose sur une logique de pourcentage et de marge cumulée. Je pense donc qu'il faut réformer ce système et revenir à une logique de valeur absolue. Il n'y a aucune raison qu'une grande surface gagne plus d'argent lorsqu'elle vend une tomate bio,

par rapport à une tomate conventionnelle. C'est inégalitaire et inflationniste pour les bons produits. Et l'agriculteur ne touche pas un centime de plus !

C.L.-L. : N'a-t-on pas l'obligation de faire de la lutte contre la pauvreté une condition de la transition écologique ?

P.C. : Si la transition n'est pas juste, elle n'est pas acceptable et se heurtera au fait qu'elle ne sera

“
**IL FAUT INDIVIDUALISER
AU MAXIMUM
LES SOLUTIONS ET
METTRE EN PLACE
UN GUICHET UNIQUE.**
”

plus soutenue. C'est pour cela que des mesures symboliques sont importantes. Par exemple, obliger les jets privés à avoir des vols zéro émission de CO₂. Cela coûtera plus cher à l'utilisateur, mais c'est un public qui a les moyens de payer et cela accélère l'innovation pour tous

ensuite. Si celui qui a les moyens de payer plus est soumis à cette contrainte spécifique supplémentaire, le reste devient plus acceptable. Je regrette qu'on ne l'ait pas fait jusque-là. Regardez : le dispositif Covid a globalement été bien accepté parce que tout le monde y était soumis, sans exception. Le fait que la transition écologique soit juste est la clé de son déploiement à grande échelle.

C.L.-L. : Venons-en au financement : ne faudrait-il pas taxer les plus aisés pour financer cette transition écologique ? Faut-il une taxation carbone ?

P.C. : La transition doit être juste à la fois dans les solutions apportées et dans son mode de financement. La taxation carbone a été mise en place pour les industries, les armateurs, l'aviation. Aujourd'hui, dans l'UE, les entreprises payent le CO₂. Mais je ne suis pas favorable à l'instauration d'une taxe carbone pour les ménages, car « par construction », c'est injuste, un peu comme les ZFE-m. Ce n'est pas le bon outil. Je pense qu'il faudrait plutôt une fiscalité exceptionnelle sur le patrimoine, le revenu ou le capital des plus aisés. C'est la proposition de Pisani-Ferry. Avec cette fiscalité, vous renforcez la capacité d'acceptabilité parce que tout le monde est mis à contribution et en particulier les plus aisés. Je pense pour ma part qu'il faut le faire à l'échelle européenne, pour éviter que les plus riches partent dans les pays voisins avec leurs patrimoines. Dans l'UE, une telle fiscalité exceptionnelle rapporterait plusieurs dizaines de milliards d'euros et pourrait financer des mesures concrètes de la transition écologique. Et si ce n'est pas possible, testons-la au niveau national en France. ■



XAVIER SCHWEBEL / SCDF

COMPRENDRE



ICI ET LÀ-BAS

COMPENSER LE CARBONE, UNE SOLUTION AU DÉTRIMENT DES PAYS DU SUD

À défaut de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de nombreuses entreprises compensent du carbone. Cette solution a aussi des impacts sur les populations pauvres des pays du Sud, qu'elle prive de leurs droits fonciers et de leurs moyens de subsistance. Exemple au Congo-Brazzaville.

PAR **CÉCILE LECLERC-LAURENT**

Depuis deux ans et demi, TotalÉnergies plante des arbres sur les plateaux Batéké dans le nord du Congo-Brazzaville, sur une superficie de 38 000 ha. Le but : séquestrer le carbone et compenser ses émissions, dans le cadre d'un projet nommé BaCaSi. « *Avant je cultivais du manioc, ici. BaCaSi a pris nos champs sans nous informer. Je ne peux*

plus vendre de manioc au marché, j'ai perdu de l'argent. », s'insurge Christine, une habitante. À l'automne dernier, une étude commune du Secours Catholique, du CCFD-Terre solidaire et de la commission diocésaine Justice et paix (CDJP) de Pointe-Noire¹ a révélé que les agriculteurs et les populations autochtones de la région avaient ainsi été privés de leurs terres agricoles les dépouillant de leurs moyens de

AVIS D'ACTEUR

BENOÎT-XAVIER LORIDON, DIRECTEUR DE L'ACTION ET DU PLAIDOYER INTERNATIONAL AU SECOURS CATHOLIQUE

« LA QUESTION DE LA JUSTICE EST PRIMORDIALE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

« **C**et exemple du Congo-Brazzaville illustre bien le fait que nos politiques climatiques ont des impacts sur les plus précaires également au Sud. TotalÉnergies a délibérément choisi de reforester au Congo car la législation y est moins stricte. L'entreprise a mis en œuvre là-bas ce qu'elle ne pouvait pas faire ici en France. Cela nous montre qu'une transition écologique sans conscience peut aggraver les inégalités dans le monde, à savoir appauvrir encore plus les plus pauvres et continuer à enrichir les plus riches. Pour le Secours Catholique,

la question de la justice est primordiale dans la mise en œuvre de la transition écologique. Il va falloir travailler à concilier sérieusement transition écologique et justice sociale. Prenons un autre exemple dans le domaine du développement : les villes d'Asie ou d'Afrique explosent avec l'exode rural, mais les mesures actuelles – d'accès à l'électricité, par exemple – sont centrées sur les populations urbaines privilégiées. Les plus pauvres sont laissés de côté, alors qu'il faudrait commencer par eux pour concevoir un développement durable. La

contrainte du changement climatique qui s'impose à l'échelle globale est l'occasion ou jamais de penser un système plus égalitaire dans le monde. Car une transition écologique juste passe par un changement de système. Concernant l'alimentation, par exemple, nous voyons avec nos partenaires qui soutiennent des projets d'agroécologie au Sud qu'il est indispensable de relocaliser la production et d'aller vers plus de solidarité. Nous devons jouer sur les échelles et tendre vers une transition écologique juste, aux niveaux locaux, en France comme à l'international. » ■



DES OUTILS POUR COMPRENDRE

subsistance. Or les populations déclarent ne pas avoir été consultées en amont du projet, ni associées à son élaboration. La complexité du droit foncier en Afrique n'a pas aidé. Isaïe, par exemple, ne possède pas de titre foncier écrit mais il a hérité oralement de la terre de ses aïeux : « *BaCaSi a pris mes champs de 320 ha et y a planté des arbres. Je n'ai jamais été indemnisé pour cela. Je ne peux plus louer mes terres aux agriculteurs et je n'arrive plus à payer la scolarité de mes sept enfants.* » Le projet BaCaSi a ainsi des impacts sociaux négatifs, plongeant des populations déjà vulnérables dans la grande précarité. Brice Mackosso, de la CDJP Pointe-Noire, ne décolère pas : « *TotalÉnergies, qui est au Congo-Brazzaville depuis soixante-dix ans pour extraire du pétrole, ne pouvait pas ignorer le problème de gestion foncière de notre pays, observe-t-il. Les multinationales se cachent ainsi derrière la faiblesse des États du Sud.* »

Un nouvel extractivisme ?

Alain Katsenty, chercheur au Cirad, évoque par ailleurs le fait que la plantation d'arbres, n'est pas convaincante en termes de performance : « *D'un point de vue scientifique, cette solution ne peut en aucun cas assurer la compensation carbone. Il n'y a aucune garantie que l'arbre reste vivant dans le futur.* » La compensation carbone serait-elle du greenwashing, alors que l'urgence climatique impose de réduire avant tout nos émissions de gaz à effet de serre à la source ? D'autant plus questionnable si elle se fait au détriment des populations du Sud. « *Avec ces politiques de compensation carbone, les pays du Nord imposent une nouvelle forme d'extractivisme. Pendant longtemps et jusqu'à aujourd'hui, on a acheté aux pays du Sud du carbone à déstocker (le pétrole) ; maintenant on achète du carbone stocké (des plantations et/ou des forêts primaires), avec le risque de déposséder les populations de leurs droits sur les écosystèmes* », alerte le sociologue Pierre-Louis Choquet, de l'Institut de recherche pour le développement. Et le risque de reproduire un mode de développement colonial afin que les populations du Sud gèrent les émissions du Nord. ■

À LIRE



Encore des patates!? Pour une sécurité sociale de l'alimentation

Avec les dessins de Claire Robert, un outil pédagogique de découverte des enjeux et du projet de sécurité sociale de l'alimentation en bande dessinée.

www.securite-sociale-alimentation.org

À LIRE EN LIGNE

“Les incidences économiques de l'action pour le climat”

Rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz, France stratégie, mai 2023.

bit.ly/rapportPisani



“Transition énergétique : solutions solidaires”

Rapport de l'Institut Montaigne rédigé par Benjamin Fremaux et Marin Gillot, juin 2022.

bit.ly/RapportMontaigne



“La transition est-elle accessible à tous les ménages ?”

Étude de l'Institute for Climate Economics I4CE, Charlotte Vaillès, Dr Louise Kessler, Sirine Ousaci, octobre 2023.

bit.ly/RapportI4CE

“Réussir une transition écologique juste. Pour faire de l'écologie un projet d'émancipation avec l'ESS”

Étude du Labo de l'économie sociale et solidaire, qui analyse les façons dont l'économie sociale et solidaire contribue dès aujourd'hui à une transformation économique et sociétale vers une société juste et durable.

bit.ly/EtudeESSC

À suivre au printemps 2024 : le rapport du CNLE sur l'impact social de l'écologie.

À retrouver sur www.cnle.gouv.fr

1. Lire le rapport ici : bit.ly/compensationCarboneSC

RENCONTRER



PARCOURS

1961

Naissance

1982

Travaille à Radio Soleil

1999

Devient coordinatrice du Garr (Groupement d'appui aux rapatriés et réfugiés)

2017

Devient représentante d'Haïti au sein de la COEH (Coordination Europe-Haïti)

COLETTE LESPINASSE, MILITANTE DES DROITS DE L'HOMME

HAÏTI, MON AMOUR

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT

Journaliste, humanitaire, militante des droits de l'homme, engagée à la fois pour les droits des femmes et ceux des migrants : à 62 ans, Colette Lespinasse a vécu mille et une vies. Avec une constante : le désir d'apporter une attention particulière aux plus vulnérables et l'amour de son pays, Haïti.

Quand elle se déplace dans les rues de Port-au-Prince, son fils la suit sur son GPS : « Maman, qu'est-ce que tu fais dans cette zone ? C'est dangereux ! », s'inquiète-t-il. Port-au-Prince, la capitale haïtienne et la ville de Colette Lespinasse, est tombée aux mains des gangs armés ces dernières années. Alors certes, elle entend les tirs nourris, certes elle a dû déménager pour être hébergée chez une amie, mais elle s'interroge : « Les Haïtiens meurent de viols, de violences et de l'insécurité à cause des groupes armés. Mais ils meurent aussi d'insécurité alimentaire (près de la moitié de la population est en situation de faim aiguë) et d'absence de prise en charge de leur santé ! » Le véritable problème d'Haïti, selon Colette Lespinasse, dont les cheveux grisonnants sont cachés par de fines tresses africaines, c'est l'absence d'État. « La population est sans eau, sans santé, sans éducation, sans infrastructures. Comment a-t-on fait pour avoir un État aussi délité qui n'est pas au service de la nation comme il devrait l'être ? », s'interroge la militante. Pour elle, la situation actuelle n'est pas due uniquement à l'assassinat

du président Jovenel Moïse, en juillet 2021. Elle est le résultat de décennies d'irresponsabilité politique et de mainmise internationale. « Regardez, on a eu la Minustah, la mission de l'ONU de 2004 à 2017 ! Treize ans qui n'ont servi à rien, en tout cas cela n'a pas aidé à renforcer l'État en termes de justice, d'éducation, de santé, mais cela l'a déresponsabilisé ! », s'exclame-t-elle. Alors forcément, elle voit d'un mauvais

“

**IL FAUT EN FINIR
AVEC LE PATERNALISME.
LAISSEZ-NOUS DIRIGER
NOTRE PAYS!**

”

œil la décision prise par l'ONU à l'automne 2023 d'envoyer de nouveau des troupes internationales. À ses yeux, c'est aux Haïtiens eux-mêmes de prendre le contrôle de leur pays. « Il faut en finir avec le paternalisme, on veut être traité d'égal à égal. C'est notre pays, laissez-nous le diriger ! », s'insurge-t-elle. Colette Lespinasse regarde même avec scepticisme les années post-séisme, qui ont été un

couloir pour les ONG du monde entier, où on a laissé l'aide internationale tout assumer, sans que l'État prenne les choses en main. « Pour nous, Haïtiens, c'est difficile car c'est une insulte aux ancêtres », explique la sexagénaire. Elle fait référence à cette indépendance gagnée par les Haïtiens dès 1804, faisant du pays la première République noire libre du monde. Vu d'ici, on a l'impression que depuis, Haïti est une île maudite avec une pauvreté galopante, des séismes et des dictatures qui s'enchaînent. À cela s'ajoute l'histoire de la difficile relation entre Haïti et son voisin la République dominicaine. Le premier a en effet envahi le second en 1822, pour protéger sa propre indépendance, puis les Dominicains ont gagné leur autonomie vis-à-vis d'Haïti en 1844. « Depuis, il y a beaucoup de racisme et de discrimination, et un sentiment anti-haïtien en République dominicaine », constate Colette Lespinasse.

Auprès des migrants

C'est pour cela que la Haïtienne s'est engagée à 30 ans pour la promotion des droits de l'homme et la solidarité entre les deux peuples. Elle est alors indignée par les conditions de vie des migrants haïtiens coupeurs de canne à sucre en République dominicaine, qui sont « de l'esclavage moderne pur » : « Les Haïtiens sont exploités du matin au soir pour de faibles salaires et ils sont même fouettés », déclare-t-elle. »

RENCONTRER



ELDIÉPÉRIOT / SCDF

» Après le coup d'État contre Aristide en 1991, les autorités dominicaines expulsent les migrants haïtiens, les Dominicains d'origine haïtienne et plus généralement les Noirs. Colette s'engage alors dans le Garr, le Groupement d'appui aux rapatriés et aux réfugiés, dont elle prend la coordination en 1999. Jusqu'en 2013, elle travaille à promouvoir les droits des migrants, à sensibiliser aux risques de traite et de trafic de



**FACE AUX INJUSTICES
ET AUX VIOLATIONS
DES DROITS, JE NE POUVAIS
PAS RESTER INDIFFÉRENTE.**



main-d'œuvre et veille à l'intégration des expulsés dans les communautés frontalières.

Une bataille contre les injustices

La révolte de Colette Lespinasse contre les injustices remonte à sa petite enfance. Elle se souvient bien que vers l'âge de six ans, elle a vu un homme se faire fouetter

devant son fils dans le bureau d'un chef de section et combien cela l'a marquée. Elle se souvient aussi de l'altruisme de son père, un technicien vétérinaire, qui prodiguait également pansements et injections d'antibiotiques aux habitants du village. « *Le désir de servir la population m'est venu de lui* », estime Colette aujourd'hui. Alors, à 21 ans, en pleine dictature des Duvalier, après avoir fait des études administratives, la jeune Haïtienne entre au secrétariat de Radio Soleil, la radio de l'Église catholique qui donne la parole aux plus vulnérables. « *J'ai réalisé que je vivais dans un pays d'injustices et de violations des droits*, relate-t-elle. *Je ne pouvais pas rester indifférente. Je suis devenue journaliste afin de m'engager pour un changement véritable.* » Elle reconnaît qu'elle a été marquée par la théologie de la libération et du choix de l'option préférentielle pour les pauvres qui se développait en Amérique latine. La radio a permis à la journaliste de rencontrer les plus exclus, de leur donner la parole, de promouvoir leur droit de s'exprimer en créole et de faire remonter leurs problèmes. C'est d'ailleurs lors de

cette période qu'elle a rencontré son mari, lui aussi journaliste.

Féministe et écologiste

Aujourd'hui encore, malgré ses multiples casquettes, Colette continue d'écrire des chroniques. Elle a notamment écrit dans *Haïti Femmes*¹ pour sensibiliser aux problématiques de violences et d'inégalités de genre. Elle anime aussi des ateliers de formation pour des groupes de femmes, pour les informer sur leurs droits. « *Les femmes sont les plus affectées par la situation actuelle*, observe-t-elle, *car ce sont elles qui doivent trouver les produits alimentaires et qui prennent soin de la famille.* » Féministe, Colette Lespinasse est également écologiste : convaincue qu'il faut changer de modèle pour s'adapter au changement climatique, elle anime une émission de radio "Pour demain ka bel" ("Pour que demain soit belle") afin de promouvoir l'agroécologie. Car, note-t-elle, Haïti est aussi dans le top 10 des pays les plus exposés au changement climatique, avec des pluies plus abondantes, mais aussi plus de sécheresse et des cyclones dévastateurs. Depuis 2017, Colette est aussi la voix d'Haïti pour la COEH, la coordination Europe-Haïti, dont est membre le Secours Catholique. Elle écrit là encore des articles pour faire remonter les analyses de la société civile haïtienne. « *Là où je peux, je fais quelque chose, toujours concernant les droits des plus vulnérables* », résume-t-elle. Et quand ses voisins lui demandent pourquoi elle ne profite pas de sa notoriété pour s'exiler à l'étranger, elle répond que sa vie, c'est Haïti. Et son avenir aussi. ■

¹ Aussi appelé « Ayiti Fanm », il s'agit d'un mensuel féministe en langue créole (aujourd'hui disparu).

PHNOM-PENH

LE COMBAT DES HABITANTS PRÉCAIRES CONTRE L'EXPULSION

PAR CÉCILE LECLERC-LAURENT PHOTOS: ÉLODIE PERRIOT

Les mégapoles asiatiques explosent. Phnom Penh, la capitale cambodgienne, veut vivre à l'heure de la modernité. Mais les populations les plus pauvres ne sont plus les bienvenues en son centre. Selon STT¹, partenaire du Secours Catholique, un tiers des communautés paupérisées subissent des pressions, prélude à leur expulsion des quartiers où elles vivent depuis de nombreuses années.

¹ Sahnmakum Teang Tnaout, ce qui signifie en khmer "branche de palmier", matériel dont on construit les maisons.





▲ L'urbanisation galopante n'épargne pas Phnom Penh. Avec plus de 2,1 millions d'habitants, la capitale cambodgienne veut se refaire une beauté : les immeubles comme celui-ci prolifèrent. Au pied de ces barres, quelque 200 habitants de la communauté Prek Takong 60 vivent dans des maisons en tôle et dans des conditions misérables, sans raccordement aux réseaux d'eau et d'assainissement de la ville. Les autorités leur ont demandé de partir. Un mur a été érigé entre les immeubles et le bidonville qui, situé en contrebas, est constamment inondé par les eaux de pluie.



▲ Dans le nord-ouest de Phnom Penh, près du lac de Boeung Tamok, la communauté de Samrong Tbong, composée de plus de 400 habitants, est elle aussi en instance d'expulsion comme l'atteste le numéro sur la maison, signifiant qu'elle va être détruite. Même si les habitants vivent ici depuis 1996, et n'ont pas d'autres moyens de subsistance que la pêche dans le lac, les autorités leur ordonnent de partir et proposent de les reloger à 2 km de distance. « *C'est trop loin, c'est inacceptable ! Nous ne voulons pas partir de chez nous* », s'insurge Brak Sophea, « *le lac est pour les riches et pas pour les pauvres, c'est injuste.* »

EXPLORER



◀ Les autorités cambodgiennes veulent assécher le lac de Boeung Tamok pour y construire un nouveau quartier d'affaires. Tandis que les habitants continuent de pêcher, les camions des entreprises étrangères remplis de pierres et de sable circulent sur cette digue pour combler le lac au loin. Au total, plus de 3 000 ha de cet espace naturel vont disparaître.

▼ Dans le centre-ville, d'autres lacs ont déjà été asséchés. À la place ont poussé des immeubles d'habitation, des villas luxueuses, des ministères et de grands centres commerciaux. Selon STT, une ONG locale, les lacs ont été supprimés et les terres vendues à des entreprises privées, repoussant les bidonvilles hors de la capitale. La politique d'assèchement des lacs a des répercussions sur les inondations qui frappent Phnom Penh, car désormais l'eau des pluies n'a plus d'espace où s'écouler. À l'heure de la crise climatique, cette disparition des lacs ne fait qu'accroître l'ampleur des catastrophes.





▲ Le quartier de Satrey Khlahan, lui aussi menacé d'expulsion, est situé près de la rivière Tonle Sap au nord de Phnom Penh. Lors de la saison des pluies, ce quartier est inondé et les habitants ont les pieds dans l'eau, comme l'atteste la marque sur le mur de béton à droite. STT aide donc les habitants à reconstruire des maisons plus solides et surélevées, comme celle-ci. Le fait d'avoir des maisons neuves facilite les demandes de titres fonciers. Car plus des deux tiers des communautés accompagnées par STT avouent ne pas posséder de documents écrits prouvant qu'elles habitent le lieu, ce qui les fragilise. Et 30 % d'entre elles sont sous pression pour partir. Ceci génère du stress et un sentiment d'insécurité au sein de populations qui vivent souvent d'un travail du secteur informel avec moins de 2,50 dollars par jour. « *Je me sens en insécurité et chaque jour je crains l'expulsion* », explique Thaï Channa, leader de Pongro Senchey, une autre communauté menacée d'expulsion. Et STT avertit que l'arrivée de personnes pauvres en ville va continuer de croître avec l'exode des populations rurales frappées par le changement climatique.





POSITIONNEMENT

CONSTRUIRE LES VILLES AVEC LES PLUS PAUVRES

Le constat fait par les partenaires du Secours Catholique en Inde, au Bangladesh ou ici au Cambodge est le même : face à l'urbanisation galopante et incontrôlée (qui s'accroît avec les migrations environnementales), les populations les plus pauvres sont très vulnérables. Comme ici à Phnom Penh, elles vivent dans des maisons peu solides, dans des conditions d'hygiène désastreuses en raison du manque d'assainissement et de gestion des déchets, et souffrent de multiples problèmes de santé. Partenaire du Secours Catholique, STT¹ s'inquiète par ailleurs du fait que les habitants pauvres soient rejetés de la ville. « Ce sont les

grosses entreprises avec de l'argent qui achètent les terres, le développement n'est ni durable ni inclusif puisqu'il est fait en faveur des riches, tandis que les plus précaires sont obligés de partir », déplore Saran Soeung, directeur exécutif de STT. C'est pourquoi l'ONG informe les populations de leurs droits par des séances de sensibilisation. « Nous les "équipons" avec des connaissances et des compétences pour qu'elles fassent elles-mêmes du plaidoyer auprès des autorités afin d'obtenir les mêmes bénéfices que les autres », poursuit Saran Soeung. L'idée est bien de penser le développement urbain des mégapoles asiatiques avec les populations

en renforçant leur résilience. « Via l'action de nos partenaires sur le terrain, nous renforçons le pouvoir d'agir des populations les plus vulnérables pour qu'elles soient associées et participent au développement de villes durables et inclusives, c'est-à-dire qui prennent en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales », explique Jeanne Foucaud, référente villes durables et inclusives en Asie au Secours Catholique. L'urgence est là quand on sait qu'en 2050, 7 personnes sur 10 vivront en milieu urbain sur la planète. ■

¹ Sahnmakum Teang Tnaut, ce qui signifie en khmer "branche de palmier", matériel dont on construit les maisons.



◆ « *La rénovation de ma maison a changé ma vie* », témoigne Unnary, une femme qui collecte les déchets dans les poubelles. Elle vit dans cette maison avec 15 membres de sa famille. STT forme les communautés qu'elle accompagne à la défense de leurs droits fonciers et aux méthodes de plaidoyer (pétitions, manifestations...). L'ONG rappelle aussi aux autorités cambodgiennes qu'elles doivent respecter le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels qui interdit les expulsions par la force.



▲ Yan Thany, commerçante de rue, pose ici fièrement devant la carte foncière de son quartier de Satrey Khlahan établie avec l'aide de STT. « *Aujourd'hui notre terre n'est pas sécurisée, sans titre foncier. Mais nous expliquons aux autorités que nous voulons être, nous aussi, parties prenantes du développement de la ville et rester ici de manière pacifique. Grâce à STT, nous connaissons mieux les textes de loi et nos droits* », explique-t-elle.

► Un quart des communautés accompagnées par l'ONG n'ont pas accès au réseau d'assainissement de la ville. L'absence de drainage et d'égouts favorise la stagnation des eaux et amplifie les inondations, sans parler des graves problèmes de santé (comme les maladies de la peau) qui en résultent. Certains habitants des bidonvilles doivent parfois marcher dans l'eau jonchée de déchets.





▲ Afin d'éviter à ses habitants de patauger dans l'eau sale, STT a construit ce pont pour la communauté de Pongro Senchey. Celle-ci est, elle aussi, menacée d'expulsion car elle se trouve à deux pas du centre-ville. « *C'est mon quartier, et c'est pratique de ne pas être loin de la ville pour pouvoir trouver du travail et gagner de quoi manger* », explique Thai Channa, qui travaille comme agent d'entretien dans les toilettes d'un centre commercial.



◆ Même si STT constate que de plus en plus de quartiers ont accès au système de collecte des déchets, l'ONG forme aussi les habitants au tri, comme le montre cette affiche du quartier Prek Takong 3. Ce dernier est relié au réseau d'eau et d'électricité, mais pas à celui d'assainissement. Ici, la moitié des familles ont réussi récemment à obtenir leur titre foncier. Une petite victoire qui donne espoir aux autres communautés accompagnées par STT.

UN BOULOT DE DINGUE

par la Blanche et Besse



C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN SYMBOLE, UNE DEVISE GRAVÉE DANS LA PIERRE, UNE BELLE IDÉE DE L'HUMANITÉ QUI NOUS REND FIERS. MAIS ÇA NE DOIT PLUS RESTER UNE PROMESSE EN L'AIR, LA FRATERNITÉ MAINTENANT, IL FAUT LA FAIRE. ET CE N'EST PAS FACILE. LA FIN DE LA PAUVRETÉ N'EST PAS POUR DEMAIN, ON NE VA PAS SE MENTIR. MAIS LAISSER FAIRE, LAISSER TOMBER, CE SERAIT ENCORE PIRE. ALORS IL FAUT POUVOIR REGARDER EN FACE CEUX QUI NE TROUVENT PLUS LEUR PLACE, LEUR DIRE QU'ON EST TOUS SOLIDAIRES, QUE ÇA POURRAIT ÊTRE NOUS DANS LA GALÈRE. ALORS C'EST QUOI LA FRATERNITÉ ? UN ENFANT QU'ON ACCOMPAGNE DANS SA SCOLARITÉ ? UNE GRAND-MÈRE QUI SE SENT UTILE ET AIMÉE ? UN COIN DE TERRE, UN BOUT DE JARDIN OÙ ON PEUT ENCORE SE SENTIR BIEN ? UNE MAIN QUE L'ON TEND DANS LES CRISES ET LES TEMPÊTES ? UN LARGE SOURIRE QUI DIT « C'EST BON, ÇA Y EST, VOUS Y ÊTES » ? OU LA CHALEUR D'UN BON CAFÉ POUR SE POSER, POUR TOUT RACONTER ? C'EST TOUT ÇA LA FRATERNITÉ, C'EST REFUSER LES INÉGALITÉS OU LA PRÉCARITÉ. PEU IMPORTE CE QU'ON FAIT OU CE QUI NOUS Pousse À LE FAIRE, L'IMPORTANT EST D'AGIR, DE MONTRER QU'ON EST TOUS FRÈRES. MÊME SI C'EST PEU, MÊME SI CE N'EST PAS TOUT LE TEMPS, LE JOUR OÙ VOUS COMMENCEREZ SERA TOUJOURS LE BON MOMENT. VOUS PENSEZ QUE LA FRATERNITÉ NE VA RIEN RÉGLER ? NOUS, ON PROPOSE JUSTE UN TRUC : ET SI ON ESSAYAIT ? PARCE QU'IL SUFFIRAIT QU'ON LE DÉCIDE, VOUS, NOUS, MAINTENANT ET ÇA CHANGERAIT LA VIE DE MILLIONS DE GENS.

LA FRATERNITÉ N'EST PAS UNE PROMESSE EN L'AIR, C'EST UNE RÉVOLUTION ET ENSEMBLE ON PEUT LA FAIRE.

REJOIGNEZ LA
#REVOLUTIONFRATERNELLE
revolutionfraternelle.org

